

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

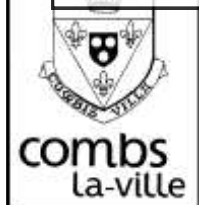
Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le 23/10/2020

ID : 077-217701226-20201019-DEL\_19OCT\_\_1-DE

**SLOW**

## Commune de COMBS LA VILLE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2020**

### Délibération n° 01

**Date de convocation**  
09.10.2020

**Date d'affichage**  
13.10.2020

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 27

votants : 35

**Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au Comité stratégique du Grand Paris Express - modification**

L'an deux mil vingt, le dix-neuf octobre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

#### Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme H. KIRCALI – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

#### Absents représentés

M. P. SEDARD par Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH par M. G. GEOFFROY – Mme F. SAVY par M. D. VIGNEULLE – M. C. LUTTMANN par M. E. ALAMAMY – M. C. GHIS par Mme MM. SALLES – M. Y. LERAY par M. J. SAMINGO – Mme C. VIVIAN par M. J. RANQUE – Mme A. ADJELI par Mme H. KIRCALI.

Monsieur John SAMINGO a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-21, L. 2121-29 et L. 2121-33,

CONSIDERANT que la Commune de Combs-la-Ville, en tant que signataire d'un contrat de développement territorial, siège au comité stratégique du Grand Paris Express,

CONSIDERANT que suite au scrutin du 15 mars 2020 et au renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un membre titulaire (le maire) et d'un membre suppléant,

CONSIDERANT que la délibération n°10 du 4 juin 2020 ne comprenait pas la désignation du maire comme membre titulaire, qu'il convient donc de délibérer à nouveau,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**RETIRE** la délibération du conseil municipal n°10 du 4 juin 2020,

**DESIGNE** comme représentants de la Commune au Comité Stratégique du Grand Paris Express, Monsieur le Maire, en tant que membre titulaire et Monsieur Jean-Michel GUILBOT en tant que membre suppléant,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 19 octobre 2020

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**

**Signé**

Pour : **35**

Contre : -

Abstention : -